

THANN CERNAY magazine

LE MAGAZINE DE LA **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN-CERNAY**



Actu'

Le budget 2018, la nouvelle piscine de Cernay, le numérique dans les médiathèques...

Dossier

Petite enfance : multi-accueils, RAM...

Economie

Aider les entreprises à grandir

Mémoire

Les manifestations du Centenaire de 1918

Tourisme

Une offre touristique enrichie, vos rendez-vous de l'été...

Petite enfance :
tout l'éventail des modes de garde

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PARENTS ET DES ENFANTS

VOS CONTACTS

Communauté de Communes de Thann-Cernay

3a rue de l'Industrie, CS 10228, 68704 Cernay Cedex.

Tél. 03 89 75 47 72 - Fax 03 89 75 78 14.

Bureaux ouverts

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,

et de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h le vendredi.

Mél. contact@cc-thann-cernay.fr

Piscines

• Cernay : rue René Guibert, 68700 Cernay. Tél. 03 89 75 44 89.

• Thann : route d'Aspach, 68800 Thann. Tél. 03 89 35 79 80.

Relais Parents Assistants Maternels

Antenne de Cernay (pour les habitants de Cernay, Steinbach, Uffholtz, Wattwiller) : 6a avenue Schweitzer, 68700 Cernay. Tél. 03 89 75 59 85.

Mél. i.bac@cc-thann-cernay.fr

Antenne de Thann (pour les habitants d'Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach, Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Schweighouse/Thann, Thann, Vieux-Thann, Willer-sur-Thur) : 12 place de Lattre-de-Tassigny, 68800 Thann. Tél. 03 89 37 22 30. Mél. i.schmitt@cc-thann-cernay.fr

Structures de garde

• Multi-accueil La Farandole, 13 rue James-Barbier, 68700 Cernay. Tél. 03 89 75 72 52.

Mél. a.kirner@cc-thann-cernay.fr

• Centre socioculturel du Pays de Thann (multi-accueil Les Marmousets, micro-crèches de Bitschwiller-lès-Thann et Aspach-Michelbach), 13 avenue Robert-Schuman, 68800 Thann. Tél. 03 89 35 71 20.

Mél. accueil@cscpaysdethann.fr

• Micro-crèche - Les Apprentis'sages, Audrey Grütter, 10 rue Georges-Risler, 68700 Cernay. Tél. 09 87 40 15 73, Mél. lesapprentissages@tilio.net

Lieux d'accueil parents enfants

• LAEP Les Coquelicots, CSC de Cernay, tél. : 03 89 75 62 80, Mél. : secretariat@cscagora.fr

• LAEP La Trott'linette, CSC du Pays de Thann, tél. 03 89 35 71 20, Mél. : accueil@cscpaysdethann.fr

Gymnases

• Gymnase René Cassin : rue du Bramont, 68700 Cernay. Tél. 03 89 35 79 83.

• Salle des sports Charles Walch : rue Jean-Fleury, 68800 Thann. Tél. 03 89 35 79 83.

Médiathèques

• Cernay : 15 rue James Barbier, 68700 Cernay. Tél. 03 89 75 40 26.

• Thann : 8 rue Anatole Jacquot, 68800 Thann. Tél. 03 89 35 73 20.

Site internet commun : www.mediathèques.thann-cernay.fr

Pépinières et hôtels d'entreprises

• Pôle ENR : 50 avenue Pierre et Marie Curie, 68700 Cernay. Tél. 03 68 47 90 31 - Fax 03 89 39 68 57. Mél. pole-enr@cc-thann-cernay.fr

• L'Embarcadère et Plateforme de formation : 5 rue Gutenberg, ZI, 68800 Vieux-Thann. Tél. 03 89 35 70 70. Mél. accueil.embarcadere@orange.fr. Site www.entreprendre-thann-cernay.fr

Déchets

• Syndicat Mixte de Thann-Cernay : 2 rue des Genêts, 68700 Aspach-Michelbach. Tél. 03 89 75 29 05.

Mél. contact@smto68.fr

• Facturation : Communauté de Communes de Thann-Cernay – 3a, rue de l'Industrie, 68700 Cernay. Tél. 03 89 75 21 13. Mél. facturation@cc-thann-cernay.fr

Permanence téléphonique les lundis et jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Accueil physique le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Déchetteries

• Aspach-Michelbach : rue des Genêts. Tél. 03 89 75 74 66.

Ouverture d'avril à septembre : du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Ouverture d'octobre à mars : du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

• Willer-sur-Thur : rue de la Gare (uniquement pour les habitants de Willer-sur-Thur) Ouverture d'avril à septembre : le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Ouverture d'octobre à mars : vendredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Coloration de façades

• Conseil gratuit du coloriste Pierre Baumann. Permanences sur rendez-vous : - siège de la CCTC à Cernay, un mardi après-midi par mois au 03 89 75 47 72 - mairie de Cernay, un mercredi matin par mois au 03 89 75 54 10 - mairie de Thann, un mercredi après-midi par mois au 03 89 38 53 00.

Nav'Aide

• Trajet à réserver la veille au plus tard au **03 69 76 60 62**.

Eau-Assainissement

• Vous habitez Cernay, Steinbach, Uffholtz, Wattwiller : Communauté de Communes, tél. **03 89 75 47 72*** Urgences 24h/24 au **06 60 38 87 75***

• Vous habitez à Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Vieux-Thann, Willer-sur-Thur : Suez, 17 rue Guy-de-Place, ZI, 68800 Vieux-Thann au **0 977 409 440*** du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 13 h. Urgences 24h/24 au **0 977 429 440***

• Vous habitez à Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach, Schweighouse/Thann : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de la Doller, 15 rue de Thann, 68116 Guewenheim, au **03 89 82 59 57***, et pour l'assainissement le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller, 1 place de la Mairie, 68520 Burnhaupt-le-Haut au **03 89 48 70 58***.

* appel non surtaxé

Restez informé avec...

➔ Site Internet : retrouvez toutes les informations sur les services de la CCTC, les formulaires administratifs, découvrez vos élus... et posez vos questions grâce à la page "Contact" sur www.cc-thann-cernay.fr





édito

L'accueil des tout-petits est un service essentiel dans la vie des familles. Quel mode de garde choisir ? Comment mon enfant sera-t-il accueilli ? Trouvera-t-il un environnement qui lui est adapté, pourra-t-il s'y épanouir ? Ces questions préoccupent tous les parents, confrontés à un double enjeu : pouvoir concilier au mieux leur travail et leur vie familiale tout en offrant à leurs enfants un cadre propice à leur épanouissement.

Pour les aider à répondre à ces questions, la Communauté de Communes de Thann-Cernay a mis en place et finance tout un éventail de solutions : deux multi-accueils, deux micro-crèches, un relais parents assistants maternels.

Ces structures sont hébergées dans des locaux que la CCTC n'a de cesse d'améliorer pour offrir aux enfants et au personnel un environnement adapté et agréable. Les multi-accueils « Les Marmousets » et « La Farandole » ont ainsi connu ces dernières années une véritable métamorphose doublée d'une augmentation de leur capacité d'accueil, et l'antenne thannoise du Relais parents assistants maternels est accueillie depuis peu dans de nouveaux locaux.

Les parents y trouvent des professionnels expérimentés, des équipes dynamiques toujours soucieuses de faire évoluer leurs pratiques, de proposer des nouveautés, dans leur fonctionnement comme dans leur programme d'animations. Je pense par exemple à la mise en œuvre, à « La Farandole », de la « communication gestuelle associée à la parole » ou encore aux « after-crèche » qui permettent aux parents de s'informer sur des thèmes divers liés au développement de leur enfant.

Les familles de Thann-Cernay disposent ainsi d'un service attentif à leurs attentes et aux besoins de leurs enfants, qui leur permet d'envisager de façon sereine de laisser leur enfant grandir auprès d'une assistante maternelle ou dans un multi-accueil.

Répondre ainsi aux besoins des parents, c'est aussi prendre la pleine mesure de ce que représente aujourd'hui la petite enfance pour un territoire : un élément de notre qualité de vie, un facteur de lien social, de développement de nos futurs citoyens, de création d'emplois, et un enjeu pour l'attractivité et le rayonnement de notre région de Thann-Cernay.

Romain Luttringer
Président de la Communauté de
Communes de Thann-Cernay



Budget 2018 : de nouvelles missions à assurer

66 millions d'euros : c'est le montant total des 13 budgets de la Communauté de Communes.
Cette année est marquée une nouvelle fois par une baisse des dotations.

DES MISSIONS SUPPLÉMENTAIRES

Quatre nouveaux budgets sont apparus cette année, portant sur la gestion des zones d'activités économiques de Cernay désormais assurée par la CCTC. Cependant, ce transfert est neutre sur le plan financier.

Le budget 2018 prend également en compte en année pleine les compétences culturelles (culture et patrimoine, lieux de diffusion, écoles de musique) transférées l'année dernière, et une nouvelle mission : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

FAIRE FACE À DE NOUVELLES CONTRAINTES

De 2013 à 2017, la CCTC a dû faire face à une hausse des charges d'environ 2 millions d'euros sans recettes fiscales supplémentaires. Sur la même période, elle a réalisé des économies d'un montant de 463 000 €. Un effort poursuivi en 2018, mais qui atteint ses limites.

Pour préserver sa capacité d'action, la CCTC a dû augmenter les taux des taxes locales de 4 %, ce qui représente une augmentation moyenne d'une quinzaine d'euros par ménage, hors fiscalité professionnelle. Une taxe spécifique est instaurée pour financer la compétence GEMAPI.

SOUTENIR LES COMMUNES

Dans le cadre du pacte financier et fiscal, la CCTC va reverser aux communes 3 575 000 € (fonds de concours, prise en charge des autorisations d'urbanisme...).

Depuis 2015, le pacte fiscal a permis de financer environ 8 600 000 € de projets d'équipements et de charges de fonctionnement des 16 communes de la CCTC : un puissant outil de soutien des finances communales !

Les principaux investissements en 2018

- Nouvelle piscine de Cernay : (3,7 M€)
- Réseau très haut débit : (802 200 €)
- Programme annuel d'éclairage public : (600 000 €)
- Parc d'Activités Thann-Cernay : (600 000 €)
- Marché de Noël, achat de 25 chalets : (156 000 €)

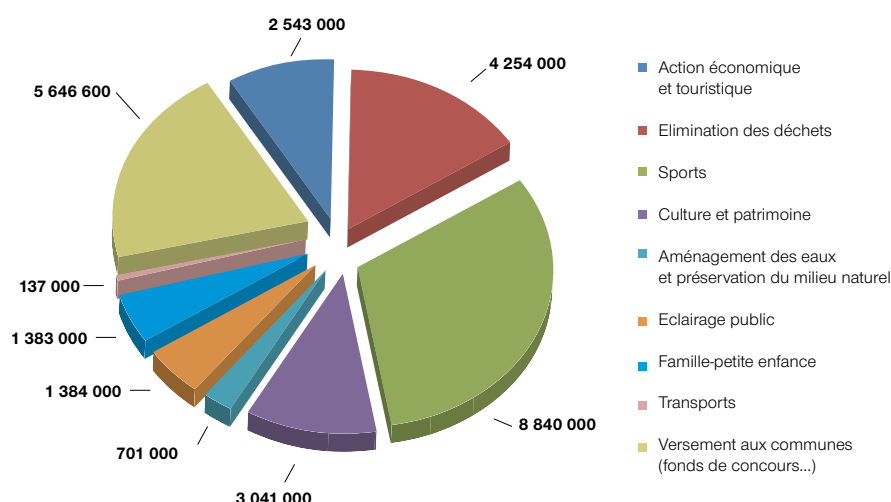
A cela s'ajoutent d'importants investissements liés à l'eau et à l'assainissement dans les budgets annexes.

Les taux des taxes locales

- **Taxe d'habitation :**
13,47 % (2017 : 12,95 %)
- **Taxe foncière sur le bâti :**
7,55 % (2017 : 7,26 %)
- **Taxe foncière sur le non bâti :**
16,07 % (2017 : 15,45 %)
- **Cotisation foncière des entreprises :**
21,74 % (2017 : 20,90 %).

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement

Comment
se répartissent
les dépenses
en 2018 ?



Nouvelle piscine de Cernay : début des travaux en fin d'année

Les élus ont approuvé, lors du conseil de communauté du 24 mars 2018, l'avant-projet définitif pour la nouvelle piscine de Cernay. Une étape essentielle dans la genèse de ce projet...

Avec cet avant-projet définitif, on sait aujourd'hui précisément à quoi ressemblera la future piscine de Cernay : détail des surfaces, matériaux utilisés, coût...

C'est une nouvelle avancée dans un processus lancé en 2016 avec les premières études de faisabilité et la définition des équipements. Un processus également marqué, en 2017, par le concours d'architectes.

Prochaine étape : le choix des différentes entreprises qui assureront la construction du nouvel équipement, avec un lancement des travaux prévu en fin d'année.

DES SOLUTIONS PERFORMANTES

C'est l'équipe A26 Architectes de Paris, associée au cabinet AEA de Mulhouse, qui a été retenue lors du concours d'architectes. Ce qui a fait la différence ? La qualité architecturale de son projet, son intégration au site et la pertinence de sa réponse par rapport aux objectifs fixés par les élus.

Sa proposition montre une organisation des espaces intérieurs et extérieurs bien pensée et fonctionnelle, avec des solutions techniques performantes et adaptées au budget de l'opération. C'est le cas par exemple avec le choix de bassins en inox revêtus d'une membrane en PVC blanc permettant de réduire les coûts d'entretien et de fonctionnement par rapport au carrelage.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 7 113 000 € HT.

Les usagers -grand public, scolaires, sportifs- pourront découvrir un bel équipement performant et fonctionnel dès 2020...



Projet d'entrée de la future piscine

VOTRE ÉTÉ DANS LES PISCINES

En juillet et août, continuez à profiter des équipements et des activités proposés par les piscines de la Communauté de Communes :

- **la piscine de Thann** sera ouverte tous les jours de 10 h à 20 h (sortie des bassins 30 minutes avant la fermeture). Pour rester en forme, vous pourrez suivre les cours d'aquagym : ils auront lieu les lundis, mardis, jeudis et samedis de 10 h 10 à 10 h50. L'espace forme sera lui ouvert de 10 h à 14 h ;

- **la piscine de Cernay** sera ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 13 h à 19 h et les mardis, jeudis, samedis et dimanches de 10 h à 19 h (sortie des bassins 30 minutes avant la fermeture).

Ce que vous trouverez à la nouvelle piscine...

- Un bassin de 25 mètres avec 5 couloirs
- Un bassin apprentissage-détente-loisirs de 125 m² avec banquettes à bulles, buses massantes, cascades
- Une pataugeoire de 30 m² avec des jeux pour les plus jeunes
- Un espace bien-être avec saunas, hammam, douches ludiques
- Une aire de jeux d'eau extérieurs
- Une terrasse et des pelouses

Les médiathèques contre la fracture numérique !

Les médiathèques de la Communauté de Communes vous proposent différents outils pour profiter des technologies numériques...



Atelier tablette avec une classe

UN ACCÈS WIFI GRATUIT

Vous pouvez dans les médiathèques vous connecter au wifi gratuit avec votre propre matériel : ordinateur, tablette, smartphone.

DES LISEUSES À EMPRUNTER

8 liseuses peuvent être empruntées dans les mêmes conditions que les autres documents. Une centaine d'ouvrages (romans, polars, SF, essais...), des nouveautés comme des classiques, sont à votre disposition. Le catalogue sera enrichi régulièrement.

DES TABLETTES EN LIBRE ACCÈS

Venez découvrir des sélections d'applis étonnantes à l'occasion des séances d'« Applivoisez-moi » ou « Happy applis ».

UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Profitez de multiples ateliers numériques pour vous familiariser avec ces outils, apprendre à chercher un emploi, faire votre CV, créer des cartes de vœux, apprendre des langues étrangères...

La médiathèque depuis votre canapé !

Retrouvez les services numériques de la Médiathèque départementale du Haut-Rhin, offerts gratuitement aux abonnés des médiathèques de la CCTC :

- cinéma avec la Médiathèque numérique ;
 - musique avec 1D Touch ;
 - autoformation avec Toutapprendre ;
 - presse et magazines avec Le Kiosk ;
- et Munki, la dernière ressource en ligne pour les enfants !
Sur le site mediatheques.thann-cernay.fr, cliquez sur l'onglet « Services en ligne » et connectez-vous à ces sites thématiques.

Une énergie positive pour notre territoire

Comment donner vie à une « croissance verte » respectueuse de notre environnement ? La CCTC apporte à cette question des réponses très concrètes dans le cadre du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

Elle a ainsi mené plusieurs actions pour développer des modes de transport doux :



- aménagement d'une piste cyclable de Vieux-Thann au Parc d'Activités de Thann-Cernay ;
- mise en place d'une signalétique pour une circulation efficace dans la zone d'activités de Vieux-Thann et le Parc d'Activités de Thann-Cernay ;
- sensibilisation des entreprises aux modes de déplacements doux.

La CCTC a également acheté 10 vélos et VTT électriques, 2 triporteurs et 3 voitures utilitaires électriques pour le compte des communes désireuses d'utiliser des moyens de transport plus écologiques (le restant, subventions déduites, est à la charge des communes).

Elle mène par ailleurs d'importants travaux de modernisation de l'éclairage public, avec l'installation de luminaires à leds, de variateurs de tension, d'armoires de commande à horloge astronomique... Cela permettra de réduire la consommation d'énergie d'environ 40 %.



Véhicules électriques achetés pour les communes

TEPCV, qu'est-ce que c'est ?

En 2015, le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Thur Doller (PETR) a été déclaré lauréat de l'appel à projets « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » lancé par l'Etat.



La CCTC a bénéficié à ce titre d'un appui financier pour ses actions en faveur de la croissance verte, avec des actions financées jusqu'à 80 % par l'Etat.

Très haut débit : les premières communes connectées

Le très haut débit est déjà une réalité pour les habitants d'Aspach-le-Bas, Michelbach, Wattwiller et Willer-sur-Thur.

En 2018, cinq nouvelles communes seront concernées :

Bitschwiller-lès-Thann, Leimbach, Rammersmatt, Roderen et Schweighouse-Thann.

En 2020, toutes les communes seront connectées*, soit 18 021 prises. Vous pourrez alors tous profiter des avantages de la fibre optique.

Pour la CCTC, le très haut débit représente un véritable service public : il va permettre d'éviter la fracture numérique et de renforcer l'attractivité de notre territoire en offrant aux entreprises un outil de communication moderne et performant.

COMMENT ÊTRE RACCORDÉ À LA FIBRE OPTIQUE ?

Le raccordement est gratuit, sauf demande particulière ou si votre fournisseur d'accès à Internet (FAI) vous facture des frais de mise en service. Pour les professionnels, des offres spécifiques sont proposées.

Des réunions sont organisées dans les communes quelques mois avant l'arrivée de la fibre optique. Vous pouvez ainsi poser vos questions et découvrir les offres des FAI.

Pour souscrire un abonnement :

- 1 : testez votre éligibilité sur le site www.rosace-fibre.fr ;
- 2 : choisissez une offre ;
- 3 : l'opérateur vous contacte pour fixer un rendez-vous et effectuer le raccordement.

Pour en savoir plus : actualité de la fibre sur votre commune et offres d'abonnement sur www.rosace-fibre.fr

**Les communes d'Aspach-Michelbach (ban communal d'Aspach-le-Haut), Bourbach-le Bas et Bourbach-le Haut sont encore liées par un contrat à un opérateur privé. La société Rosace ne peut donc pas encore y intervenir.*

Le plan très haut débit

Le déploiement de la fibre optique s'inscrit dans le plan très haut débit de la région Grand Est destiné à connecter toutes les communes alsaciennes. Il est mis en œuvre par la société Rosace.

Pour les communes (avec un préfinancement de la CCTC), le coût de l'opération est de 175 € par prise, soit un total de 3 millions d'euros

Témoignage

Jonathan Bruckert,
de Wattwiller

Jonathan Bruckert a appris l'arrivée du très haut débit dans sa commune par le site de Rosace et s'est abonné.

Comment avez-vous choisi votre FAI et votre abonnement ?

Il y avait le choix entre 6 opérateurs sur le site de Rosace. Pour ma part, j'ai choisi Vialis pour une offre Internet uniquement, car je n'ai besoin ni de l'offre tv, ni de l'offre téléphonie.

Comment s'est déroulée l'installation de votre prise ?

Un technicien est venu. Il a ouvert la trappe France Télécom se trouvant juste devant mon domicile, s'est relié à celle-ci pour arriver jusqu'à ma cave et ensuite remonter dans mon bureau pour y mettre une prise murale fibre. Il ne restait plus qu'à y relier le modem Vialis, qui ressemble à n'importe quel autre modem ADSL que tout le monde a chez soi. Cette intervention était gratuite.

Qu'est-ce que le très haut débit a changé dans votre vie quotidienne ?

J'y ai gagné au niveau du débit, ce qui facilite et augmente la vitesse de téléchargement ou de visionnage de streaming.

Prochaine réunion publique.

Leimbach (pour les habitants) :
mardi 3 juillet à 19h à la salle des Fêtes, rue Principale.



Réunion publique sur la fibre à Wattwiller



Petite enfance : tout l'éventail des modes de garde

Permettre aux parents de bien concilier vie familiale et professionnelle, tout en offrant à leurs enfants les moyens de s'épanouir : cette préoccupation est au cœur de l'action communautaire.

Francine Gross, vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse, nous explique la démarche de la CCTC...

Quelles sont les priorités de la CCTC dans le domaine de la petite enfance ?

Notre rôle est d'apporter un soutien aux familles. Le lieu d'accueil de leur enfant, c'est quelque chose d'essentiel dans leur vie. Il faut leur donner le choix entre les différents modes de garde, et avec le RAM, les multi-accueils, les micro-crèches, le choix est là !

Ce soutien concerne aussi les équipes. Educatrice moi-même, je comprends bien leurs besoins. Il s'agit d'assurer le bon fonctionnement des structures, d'être à l'écoute sur le terrain, auprès des professionnels et d'être un relais vers les élus, les services de la CCTC, et les partenaires comme la CAF ou le conseil départemental.

Et bien sûr avec le Centre socio culturel du Pays de Thann qui porte un projet social et éducatif que nous partageons pour animer et gérer plusieurs structures : le multi accueil Les Marmousets à Thann, la micro crèche La boîte à malices à Bitschwiller-lès-Thann, la micro crèche L'île enchantée à Aspach-Michelbach et un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) itinérant.



Les nouveaux locaux du RAM de Thann



Le coin bébé au RAM de Thann

Comment ces priorités se traduisent-elles dans l'action de la CCTC ?

J'ai eu la chance de vivre trois grands projets ! Les travaux au multi-accueil « Les Marmousets », à « La Farandole » avec la création de 3 places et, en mars dernier, nous avons ouvert le nouveau RAM au centre de Thann, facilement accessible pour les parents comme pour les assistantes maternelles.

Autre exemple : lors de la fusion, s'est posée la question du devenir du RAM. Les antennes de Thann et Cernay auraient pu être rassemblées. Après y avoir longuement pensé, et grâce à cette écoute du terrain, j'ai proposé de conserver les deux structures pour une plus grande proximité avec les familles et les assistantes maternelles.

Quels sont les développements futurs dans le domaine de la petite enfance ?

Des grands projets comme « Les Marmousets » ou « La Farandole », cela n'arrive pas tout le temps, mais il y a toujours des choses à améliorer, des locaux à rénover pour le confort des enfants et du personnel. Nous avons la chance d'avoir avec la CAF un partenaire qui soutient nos projets.

Nous encourageons aussi les initiatives privées : une micro-crèche, « Les Apprenti'sages » a été créée. J'ai également rencontré récemment des personnes qui souhaitent créer une MAM (maison d'assistants maternels) ; je les ai dirigées vers Aspach-le-Bas où le projet est en train de mûrir...

LA PETITE ENFANCE EN CHIFFRES

ACCUEIL COLLECTIF

2 multi-accueils

La Farandole à Cernay, 33 places
Les Marmousets à Thann, 33 places

2 micro-crèches

La Boîte à malice à Bitschwiller-lès-Thann, 9 enfants
L'île enchantée à Aspach-Michelbach, 10 enfants

+ 1 micro-crèche privée, « Les Apprentis'Sages », 10 enfants

ACCUEIL INDIVIDUEL

1 Relais parents assistants maternels

avec 2 antennes à Thann et à Cernay

266 assistantes maternelles pouvant accueillir 901 enfants

Améliorer constamment l'accueil des enfants

La CCTC gère directement le multi-accueil « La Farandole » et subventionne le centre socioculturel de Thann pour la gestion des « Marmousets » et des micro-crèches. Le CSC y fait vivre au quotidien son projet d'accueil, pendant que la CCTC prend en charge l'aménagement et les travaux dans les locaux.

→ Multi-accueil « La Farandole » à Cernay

En 2015-2016, la CCTC y a mené d'importants travaux pour mettre le bâtiment aux normes d'accessibilité, offrir des locaux plus spacieux et créer 3 places supplémentaires.

→ Multi-accueil « Les Marmousets » à Thann

Cette halte-garderie créée en 1972 est devenue ensuite un multi-accueil. En 2014-2015, la CCTC l'a entièrement rénové avec également une extension de 3 places.

→ Micro-crèche « La Boîte à Malices » à Bitschwiller-lès-Thann

Première structure de ce type ouverte sur le territoire, elle a ouvert ses portes en janvier 2009. Après 9 ans de fonctionnement, les locaux seront rafraîchis durant l'été.

→ Micro-crèche « L'île enchantée » à Aspach-Michelbach

Construite en structure modulaire, elle a ouvert ses portes en janvier 2010 et a rapidement vu sa capacité d'accueil passer de 9 à 10 places pour répondre aux demandes des familles.

La micro-crèche « Les Apprentis'Sages »

Cette crèche privée (réseau des crèches du Tilio) a ouvert ses portes à Cernay en janvier 2018. 4 professionnelles de la petite enfance y accueillent 10 enfants âgés de 3 mois à 3 ans. De multiples activités sont proposées aux enfants : psychomotricité, peinture, comptines, promenades...



Animation Racont' Nounou

« La Farandole » fête ses 25 ans

Avec son équipe de 17 personnes, « La Farandole » accueille chaque année une centaine de familles. Cet été, elle réunira parents, enfants, professionnels et élus pour célébrer son 25e anniversaire : une grande après-midi récréative sera organisée pour l'occasion !

Priorité à l'épanouissement des enfants

Les structures d'accueil partagent une même préoccupation : donner aux tout-petits (0-3 ans) un cadre adapté où ils peuvent grandir harmonieusement... Cela passe par de multiples activités et, depuis peu, par ...la CGAP.

Cette « communication gestuelle associée à la parole » (CGAP) a été mise en place à « La Farandole » à la rentrée 2017. Inspirée de la langue des signes, elle permet aux enfants qui ne peuvent pas encore parler de s'exprimer autrement que par des mots.

Dorella Sellet, éducatrice pour jeunes enfants et initiatrice du projet, a découvert avec cette méthode « un outil de communication extraordinaire » qui participe au respect et au bien-être des enfants.

Le principe ? « Il ne s'agit pas d'apprendre la langue des signes mais d'utiliser quelques signes adaptés aux enfants à

partir de leurs besoins. On associe ce signe à un mot ; pour le groupe des Trotteurs (12-18 mois) dont je m'occupe, il y en a 5 : boire, manger, dormir, changer la couche, encore. L'enfant finit par associer le geste et le mot et peut ainsi exprimer un besoin ».

Chez les plus grands, s'ajoutent également des signes tels que merci, s'il te plaît ou bonjour, sans compter les signes utilisés pour raconter des comptines : « Les enfants adorent ! Cela permet une richesse incroyable dans les échanges. La communication est plus fluide, on se comprend mieux ».

Le RAM de Thann a déménagé

L'antenne du RAM a rejoint le centre de Thann (12 Place de Lattre-de-Tassigny), un lieu plus central, plus facile d'accès et aux normes d'accessibilité. Elle dispose d'un espace d'accueil et d'un bureau au rez-de-chaussée et, au 1^{er} étage, d'une salle d'activités et d'une cuisine. Les tout-petits ont aussi leur espace où ils peuvent être installés en toute sécurité pendant que les grands font de la peinture, du bricolage, de la cuisine... Le RAM peut ainsi mieux accueillir familles et assistants maternels. Une formation aux premiers secours y a déjà été organisée.

Le RAM, un lien entre parents et assistants maternels

Le Relais parents assistants maternels de la CCTC accueille, informe et accompagne parents et assistants maternels. Valérie Blondé, assistante maternelle à Thann, est l'une de ses utilisatrices régulières...

Pour elle, le RAM est un atout : « Il me met en lien avec des parents qui recherchent une nounou et m'aide au niveau administratif ».

Le RAM est aussi un lieu où trouver des conseils et des réponses à ses questions. « Il permet d'avancer, de confirmer ses acquis », grâce à des conférences et des formations : « il y a plein de formations possibles : la communication, la gestion du stress... J'essaie d'en suivre une tous les deux ans. J'ai par exemple suivi la formation aux premiers secours pour une remise au goût du jour ».

Le relais est aussi un lieu de vie : « J'y vais au moins deux fois par semaine pour les activités destinées aux enfants : peinture, bricolage, lecture, comptines... Cela permet aux petits de voir d'autres enfants, de faire des activités avec eux, d'apprendre à prêter un jouet... Comme c'est très encadré, on peut être tranquille pour leur sécurité ».

C'est là aussi qu'elle rencontre d'autres nounous avec lesquelles elle peut échanger. « Sans le RAM, cela ne serait pas possible. Je serais isolée et il y a des activités qu'on ne ferait pas à la maison... ».



Valérie, Assistante maternelle à Thann



Hall d'entrée du RAM de Thann

LES ACTIVITÉS DU RAM

- **Formation professionnelles** : 55 assistantes maternelles formées en 2017.
- **Racont' Nounou** : 3 équipes de 3 assistants maternels proposent une fois par mois au RAM de Cernay une animation autour de la lecture avec de petits bricolages.
- **Passeurs de culture** : le service culturel et le RAM de Cernay organisent cette année, avec la Fondation François Schneider à Wattwiller, une formation pour permettre aux assistants maternels de devenir des passeurs de culture auprès des tout-petits (0-3 ans). Les assistants maternels puis les enfants seront initiés et sensibilisés à la découverte de l'art contemporain sous forme de visites guidées ainsi qu'à travers des ateliers de pratique artistique.

S'engager durablement

Les multi-accueils s'inscrivent dans la démarche menée par la CCTC pour un développement durable. « La Farandole », par



La Farandole à l'heure du repas

exemple, participe aux côtés de la société API restauration (qui lui fournit les repas) à l'opération « Mon Restau responsable » de la Fondation pour la nature et l'homme de Nicolas Hulot.

Son objectif est d'améliorer les pratiques (prévention du gaspillage, aspect éducatif des repas...) et de créer une véritable dynamique relayée auprès des enfants et des familles.

« La Farandole » a également présenté aux parents une exposition sur les éco-gestes mis en œuvre : fabrication de pâte à modeler maison pour limiter les substances nocives, pesée des déchets alimentaires pour limiter le gaspillage, suivi de la consommation de papier, d'eau, d'énergie, utilisation de produits d'entretien éco-labellisés... Le point sera fait dans un an sur les progrès réalisés.

Aider les parents à devenir parents

Comment accueillir son enfant et l'accompagner au mieux ? Pour aider papas et mamans à trouver leur réponse à cette question, la Communauté de Communes soutient les structures qui aident les parents à devenir parents.

Deux lieux d'accueil enfants parents (LAEP)

Notre territoire accueille deux LAEP :

- « La Trott'linette », un LAEP itinérant qui propose des animations à Thann, Bitschwiller-lès-Thann, Leimbach et Steinbach (contact : CSC Pays de Thann, tél. 03 89 35 71 20) ;
- « Les Coquelicots » à Cernay (contact : CSC de Cernay, tél. 03 89 75 62 80).

Ces structures sont ouvertes aux parents d'enfants de moins de 7 ans, aux futurs parents et aux grands-parents. Elles sont un lieu de rencontre entre professionnels et parents, mais aussi un lieu d'éveil corporel ou artistique pour les enfants. L'accès est libre et anonyme.

Le réseau local parents 68 Thann/Cernay

Le réseau Parents 68 regroupe les acteurs locaux de l'enfance pour proposer aux parents de nombreuses animations: massage bébé, conférence-débat, café des parents, spectacle familial et jeux en famille... Les parents peuvent ainsi se rencontrer et passer des moments privilégiés avec leurs enfants.

Ce dispositif est mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales (contact: CSC de Thann, tél. 03 89 35 71 20).

DES « AFTER-CRÈCHE » À « LA FARANDOLE »

Le multi-accueil a organisé le 6 avril dernier sa première « after-crèche » destinée aux parents, autour du thème « On ne naît pas parent, on le devient ». D'autres séances ont suivi le 24 mai et le 13 juin.

L'animation se déroule en 2 temps : une mini-conférence par un intervenant extérieur puis un échange avec les parents pour répondre aux questions et créer du lien entre les familles et l'équipe du multi-accueil.

Pour permettre aux familles de se libérer plus facilement, la garde des enfants est assurée gratuitement pendant l'animation (17h30 à 19h30).



After-crèche à la Farandole



Aider les entreprises à grandir

80 % des jeunes entreprises soutenues sont pérennes, alors que seules 50 % des entreprises survivent lorsque leur créateur se lance seul. C'est pourquoi la Communauté de Communes de Thann-Cernay a mis en place un accompagnement complet pour aider les entreprises à se développer...

Pour François Horny, 1^{er} vice-président en charge du développement économique et lui-même ancien chef d'entreprise, le cœur de la démarche communautaire, c'est « la cohérence de l'action menée. On a mis en place tout ce qu'il faut pour accueillir ceux qui ont décidé de créer ».

vision d'une chaîne globale allant de la pépinière à la zone d'activité. Aujourd'hui, il manque encore un hôtel d'entreprises, faisant le lien entre les deux. Nous avons donc deux projets de mini-hôtels, à Cernay et Aspach-Michelbach ».

La chaîne sera ainsi complète et permettra de conforter une démarche fructueuse : depuis sa création en 1999,

l'Embarcadère a permis la création de 60 entreprises et plus de 300 emplois et le Pôle ENR, ouvert depuis 2013, compte déjà 60 emplois créés. 80 % de ces entreprises restent sur notre territoire...



Le Pôle ENR à Cernay

Deux pépinières complémentaires

Après un premier filtre assuré par le guichet unique du Pays Thur-Doller, le créateur trouve à la CCTC deux pépinières d'entreprises. « La CCTC est la seule en Alsace à avoir deux pépinières dans un rayon aussi étroit. Nous jouons sur la complémentarité, avec une pépinière généraliste, l'Embarcadère, et le Pôle ENR, dédié aux énergies renouvelables ». Les créateurs y trouvent des locaux, des services et, surtout, « un accompagnement, des conseils, un soutien permanent ». Situées en entrée de vallée, les pépinières ne désemplissent pas.

Après quatre ans, les jeunes entreprises doivent voler de leurs propres ailes. « Quel est l'intérêt d'avoir des pépinières si c'est pour voir ensuite les entreprises s'installer ailleurs ? » souligne François Horny. C'est pourquoi, nous leur proposons une installation dans une de nos zones d'activités, adaptées à tous types d'entreprises, TPE comme entreprises de 20 ou 70 personnes ».

Des hôtels d'entreprises en projet

« Mes prédécesseurs avaient déjà cette

PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES, MODE D'EMPLOI

- 1^{ère} rencontre et accompagnement pour affiner le projet.
- Elaboration d'un dossier et présentation devant un comité d'agrément.
- Installation dans la pépinière pour une durée de 23 mois et demi pouvant être prolongée d'autant.
- A la sortie, aide à l'installation : achat d'un terrain dans une zone intercommunale ; recensement des locaux existants sur le territoire, à louer ou acheter.



L'Embarcadère à Vieux-Thann

LES DEUX PÉPINIÈRES DE LA CCTC

- Le Pôle ENR, Cernay : 6 ateliers, bureaux, locaux administratifs ; 17 entreprises.
- L'Embarcadère, Vieux-Thann : 8 ateliers, 14 bureaux, locaux administratifs ; 16 entreprises actuellement.

Les services : accueil, gestion du standard, du courrier, reprographie, salles de réunions ; mise en relation avec les autres entrepreneurs ; introduction dans des réseaux de professionnels.

Parcours d'entrepreneurs...

Patrice Gascon, Gascon Travaux BTP

Avec un CAP obtenu auprès des compagnons du Tour de France et un diplôme de conducteur de travaux, Patrice Gascon a intégré l'entreprise Lutringer à Thann où il a passé 20 ans, devenant directeur technique. A 49 ans, il a décidé de créer son entreprise dans le bâtiment et les travaux publics.

Pourquoi avoir choisi de vous implanter dans une pépinière d'entreprises ?

Je recherchais à la fois un local pour héberger mon activité et une structure administrative, pour pouvoir penser à l'essentiel : le développement de mon entreprise. J'ai découvert l'Embarcadère qui m'offrait toute la logistique pour démarrer dans les meilleures conditions. Je m'y suis installé en juin 2004.

Comment s'est déroulé votre parcours à l'Embarcadère ?

J'y suis resté 4 ans. J'ai développé mon activité, recruté des salariés, investi dans du matériel. Lors de la sortie de la pépinière, j'avais des besoins spécifiques : héberger les véhicules et engins de chantiers, stocker du matériel... Cela m'a amené à un projet de construction.

Vous êtes aujourd'hui au Parc d'Activités de Thann-Cernay à Aspach-Michelbach. Pourquoi ce choix ?

Mes salariés (10 à ce jour) habitent majoritairement sur le territoire et certains clients sont aussi sur le secteur. J'ai donc



L'équipe de l'entreprise Gascon avec son responsable à droite

cherché une zone d'activités à proximité. Le Parc d'Activités allie cette proximité, un environnement remarquable et une accessibilité encore améliorée grâce au nouveau giratoire. De plus, le prix du terrain était très compétitif. Mes salariés et moi sommes très satisfaits de ce choix.

Michael Ziegler, Chape-Isol

Chapiste de formation, Michael Ziegler a choisi de devenir son propre patron après avoir travaillé 13 ans en entreprise. Avec une priorité : rester une entreprise à taille humaine afin d'être à l'écoute du client.

Quelle est votre activité ?

Je fais de l'isolation thermique par projection de polyuréthane, ainsi que de la chape liquide dans le cadre de bâtiments en rénovation et neufs.

Mes clients sont à 70 % des particuliers et à 30 % des professionnels.

Qu'est-ce que la pépinière d'entreprises vous a apporté ?

Elle permet un démarrage avec des frais moindres. Les prestations sont nombreuses et cela permet de ne pas avoir de secrétaire dès la création. La situation du Pôle ENR est idéale, proche des grands axes routiers. Cet ensemble d'éléments favorables à la création de notre entreprise nous ont été d'un réel soutien au démarrage.



L'équipe de l'entreprise Chape-Isol avec son responsable (4^{ème} en partant de la gauche)

Pourquoi avoir fait le choix de construire ?

Voilà plus de 2 ans que je me suis installé à mon compte. En mettant tout mon savoir-faire et la qualité de travail au service de notre clientèle, l'entreprise n'a cessé de grandir. Elle compte actuellement 11 salariés et 10 véhicules, ce qui fait que les locaux loués deviennent beaucoup trop petits.

Comme nous souhaitons rester sur Cernay, nous avons repris les anciens bâtiments de Moto Raymond pour les rénover et y mettre la partie administrative, et nous construisons un atelier sur le terrain attenant.

La CCTC commémore la fin de la Première Guerre mondiale

Pour marquer le centième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, plusieurs événements labellisés « Centenaire » vont se dérouler dans notre communauté de communes.

Après l'exposition « Une guerre et trois visions » à Aspach-le-Bas (25 février-4 mars 2018), découvrez aussi :

- jusqu'au 30 septembre, à Thann (Musée halle aux blés) : l'exposition « Commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale à Thann », de la société d'histoire « Les amis de Thann » ;
- les 3, 10 et 11 novembre : le « Requiem à la mémoire des victimes de la Grande Guerre » par l'Ensemble vocal du pays de Thann (cf. www.evpt.fr);
- du 7 au 12 novembre, à Thann : l'arrivée de la flamme sacrée, avec cérémonies, spectacles et concerts autour des valeurs républicaines.

Regards croisés franco-allemands

D'abord présentée en Allemagne, l'exposition « Regards croisés franco-allemands au Hartmannswillerkopf » rejoindra l'Abri-Mémoire d'Uffholtz à partir du 21 octobre.

Vous découvrirez le travail de deux photographes, la Française Nathalie Savey et l'Allemand Tobias Kern. Au printemps 2019, l'exposition sera visible à l'Historial du HWK.

Le train de la Paix à Burnhaupt-le-Haut

Un spectacle vivant d'envergure sera présenté en gare de Burnhaupt-le-Haut les 4, 8, 9, 10 et 11 novembre (à 18 h 30 et 20 h). Vous y verrez deux trains ennemis bloqués, traits d'union entre des adversaires qui mettent la guerre de côté le temps d'une nuit, l'occasion de soigner les blessés, d'écouter quelques notes de musique...

Ce spectacle est conçu et réalisé par des acteurs professionnels locaux et de nombreux bénévoles de troupes du territoire.



Renseignements :

Pays Thur Doller, 03 89 35 70 96.

Le Comité du Monument national s'installe à l'Abri-Mémoire

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la CCTC, le CMNHWK transfèrera son bureau administratif et technique à Uffholtz à partir du 1er juillet 2018. Cette proximité avec le champ de bataille permettra d'assurer dans des conditions optimales les missions culturelles, mémorielles, pédagogiques et touristiques autour du site mémoriel du Hartmannswillerkopf. Cela facilitera également la mise sur pied d'actions communes entre l'Abri Mémoire et le Comité du Monument National du HWK.

Renseignements : www.memorial-hwk.eu



L'Abri-Mémoire à Uffholtz



Oeuvre de Nathalie Savey

Fréquentation en hausse à l'Abri-Mémoire

Avec 8 658 visiteurs, l'Abri-Mémoire a vu sa fréquentation croître de 21 % entre 2016 et 2017.

3 284 jeunes ont profité des ateliers et animations. L'Historial franco-allemand du HWK a grandement contribué à ces résultats, créant ainsi un lien fort avec le Comité du Monument national du HWK...

Infos pratiques :

Abri-Mémoire, 1 rue du Ballon à Uffholtz, tél. 03 89 83 06 91, abri-memoire.org

Ouvert :

en juillet-août du mardi au samedi, 9h - 12h30 et 14h - 18h, le dimanche 14 h-18 h ;

de septembre à juin, du mercredi au samedi, 9h - 12h30 et 14h - 18h et dernier dimanche du mois, 14h - 18h.

Deux nouveaux sentiers viticoles



Sentier viticole Cote 425 à Steinbach

Deux nouveaux sentiers viticoles ont été inaugurés il y a quelques jours. Vous pouvez les emprunter depuis :

- Uffholtz (départ secondaire à Wattwiller) ;
- Steinbach (départ secondaire à Vieux-Thann).

De grands panneaux ont été installés aux départs principaux et des panneaux

plus petits aux départs secondaires. La Communauté de Communes complète ainsi son réseau de sentiers avec pour objectif de proposer une offre cohérente avec les trois sentiers existants :

- le sentier des Bangards à Thann ;
- le sentier viticole « Coteaux du Vieil-Armand » à Uffholtz ;
- le sentier viticole « Cote 425 » à Steinbach.

Ces trois sentiers sont reliés par le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et présentés dans une plaquette disponible à l'office de tourisme.

Une application de randonnée est aussi en cours de réalisation ; elle valorisera par de courtes vidéos le travail des vignerons et nos paysages.

Ces nouveaux sentiers ont été réalisés en partenariat avec le syndicat viticole de Cernay et environs, le Club vosgien de Cernay et environs et l'office de tourisme de Thann-Cernay.

Une signalétique améliorée au Silberthal

Un panneau d'information a été installé en avril dernier à l'entrée du vallon. Il met en valeur les nombreuses activités que l'on peut pratiquer sur ce site : visite de la mine Saint-Nicolas, sentiers de randonnée, site d'escalade, pétanque, quilles, buvette...

L'installation d'un fléchage à partir de Cernay est également prévue. La CCTC, gestionnaire du vallon du Silberthal, a mené cette opération en partenariat avec la commune de Steinbach, l'association Potasse et l'harmonie du Silberthal.

Nouveau panneau d'accueil au Silberthal



La Navette des crêtes reprend du service

Elle circulera du 8 juillet au 19 août 2018 :

- en juillet : les 8, 15, 22, 29 ;
- en août : les 1er, 5, 8, 12, 15, 19.

Deux liaisons desservent la CCTC : Thann-Saint Amarin-Markstein et Cernay-Wattwiller-Hartmannswillerkopf-Grand Ballon.

Si vous faites du vélo, vous pouvez transporter votre cycle gratuitement.

Pour en savoir plus : www.parc-ballons-vosges.fr/navette-des-cretes/

Visites de la mine Saint-Nicolas

Elles auront lieu jusqu'au 16 septembre 2018 :

- le vendredi, sur rendez-vous auprès de l'OT ;
 - les samedis et dimanches : départs à 10h, 11h, 14h, 15h, 16h.
- Durée : 1h - RDV place du Silberthal à Steinbach.

Gros succès pour les fiches randos !

Suite au franc succès des circuits de balades et randonnées créés en 2016, 19 nouvelles fiches ont été réalisées en partenariat avec les Clubs vosgiens de Thann et Cernay. Elles s'étendent à Thann et Vieux-Thann.

Un guide réunissant les différents circuits de randonnée va être proposé. Vous pouvez consulter les fiches simplifiées sur le site www.hautes-vosges-alsace.fr

Elles sont également en vente dans les bureaux d'accueil de l'office de tourisme.

L'Historial au cœur du centenaire 1914-1918

Découvrez ce haut lieu de mémoire à travers la nouvelle exposition 3D : « La Grande Guerre en relief ».

Puis profitez-en pour plonger au cœur du champ de bataille en visitant les fortifications et installations militaires disséminées sur l'ensemble du site : tranchées, abris...

Tarifs et horaires : www.memorial-hwk.eu



UN ÉTÉ FESTIF ET ANIMÉ

Les accueils touristiques à votre service !

L'office de tourisme propose plusieurs accueils touristiques pour découvrir le territoire, le savoir-faire de nos artisans et producteurs, les richesses de notre patrimoine...

Au bureau d'accueil de Cernay (1 rue Latouche)

A partir du lundi 9 juillet, tous les 15 jours, de 17h30 à 18h30, une nouvelle thématique sera mise à l'honneur.

A la Porte Sud de la Route des vins d'Alsace à Thann (place Modeste-Zussy)

Rendez-vous à la tour des Sorcières, au pied du Rangen, les vendredis 20 et 27 juillet et 3 et 17 août de 17 h 30 à 18 h 30, pour connaître le programme touristique du moment, déguster les cépages et découvrir la composition des sols alsaciens qui font la richesse de nos vins.

L'espace muséographique est ouvert :

- juin : vendredi, 14h-18h ; samedi, 10h-12h ; dimanches 10 et 24, 14h-17h ;

- juillet et août : vendredi 14h-18h30 ; samedi, 10h-12h ;

- septembre : vendredi, 14h-18h ; samedi, 10h-12h ; dimanches 2 et 16, 14h-17h.

Camping de Wattwiller (route des Crêtes)

Rendez-vous à partir du 8 juillet tous les dimanches de juillet et août, de 17h30 à 18h30.



LES MUSICALES DU PAYS DE THANN-CERNAY

Elles se dérouleront du 20 juillet au 28 septembre 2018. Au programme :

• **Steinbach, vendredi 20 juillet, 20h**

Dans le cadre du festival d'été : 1^{ère} partie, Elija (chanson française et anglo-saxonne); Madame Oleson (chanson festive)

• **Leimbach, jeudi 26 juillet, 20 h**

Orchestre Barg Alm Kreiner

• **Steinbach, vendredi 3 août, 20h**

Dans le cadre du festival d'été : 1^{ère} partie, Lionel Beuque (rock acoustique); Bax Band (rythm'blues)

• **Rammersmatt, dimanche 12 août, à partir de 11h**

Apéro concert cor des Alpes

• **Vieux-Thann, samedi 18 août, 20h30**

Starparade

• **Bourbach-le-Haut, vendredi 24 août, 20h30**

Ironic (pop-rock, reprises d'Alanis Morissette)

• **Steinbach, vendredi 24 août, 20h**

Dans le cadre du festival d'été : 1^{ère} partie, duo Délicato (variété internationale) ; Out5ide (rock)

• **Thann, vendredi 24 août, 20h30**

Concert final de la Semaine chantante par le Chœur des Rives de la Thur

• **Vieux-Thann, vendredi 28 septembre, 20h30**

Les Tinonniers

Pour en savoir plus :

www.hautes-vosges-alsace.fr/fr/
Programme complet disponible à l'office de tourisme

LE CALENDRIER DE L'ÉTÉ

Le calendrier de l'été s'annonce, cette année encore, riche et varié !

Patrimoine minier ou de mémoire, histoire et architecture, vignobles et vins, artisanat et gastronomie, sans oublier les sensations fortes, il y a forcément une visite ou une activité pour vous satisfaire !

Sans compter les nouveautés qui viendront également agrémenter votre été...

Le calendrier est disponible à l'office de tourisme et sur

www.hautes-vosges-alsace.fr

LE TRAIN THUR DOLLER ALSACE

Le train touristique circulera les dimanches de juin à septembre, ainsi que les 14 juillet et 15 août et les mercredis en juillet et août. Informations et réservations sur www.train-doller.org

Les animations 2018 :

- Petit Montmartre : Dimanche 8 Juillet
- Train des Etoiles : Samedi 21 et Dimanche 22 Juillet
- Doller Western : Samedi 28 et Dimanche 29 Juillet
- Train des Mêmes : Mercredi 1^{er} Août
- Train des Contes : Dimanche 5 Août
- Quai du Souvenir : Dimanche 12 et Mercredi 15 Août
- Train Briques et vapeur : Dimanche 19 Août
- Train du patrimoine : Dimanche 16 Septembre
- Train Halloween : Dimanche 21 Octobre
- Train de la Paix : du 03 novembre 2018 au 11 novembre 2018
- Train de Noël : Samedi 8 et Dimanche 9 Décembre

